Municipalité de Lausanne Messieurs les Municipaux de Police et Police du Commerce Place de la Palud 2 1002 Lausanne

Lausanne, le 21 octobre 2013

Concerne: Sécurité dans les ports d'Ouchy et Vidy

Messieurs les Municipaux,

Après deux vols avec déprédations sur le bateau amarré à la place 120 de l'estacade I du port d'Ouchy, je porte à votre connaissance ce qui suit :

lors du premier événement – d'où d'importants dégâts- la police a procédé au constat d'usage, tout en signalant qu'elle n'avait pas de moyen d'accès aux estacades depuis l'installation des portails dits « de sécurité ». Il est à relever que ces derniers n'ont aucun effet dissuasif.

les deux vols ne m'ont pas été signalés par le garde-port, ni par d'autres instances.

quant au deuxième épisode, l'embarcation a été contrôlée en ordre le mercredi 9 octobre dernier, avant les intempéries des jours suivants. Samedi 12 ct., après un nouveau contrôle, le bateau est retrouvé partiellement débâché, donc plein d'eau. Vous serez peut-être étonnés de savoir que des canots se trouvent au fond de l'eau, ce qui devrait permettre la location de deux places superposées! A nouveau, pas d'avis du garde-port (pour autant qu'il existe) ou de la police.

Tout ceci porte à croire que les places dans les ports lausannois sont louées sans services appropriés, hormis une bonne gestion qui, d'une part occupe deux gestionnaires logés dans le Bureau du Lac à Vidy et, d'autre part, génère de juteuses rentrées financières dont la Commune est friande, l'empêchant même de fournir à sa police de quoi accéder aux estacades.

En conclusion, comme propriétaire de bateau et locataire d'emplacement depuis 1976, je n'ai jamais entendu de mécontentement à cette échelle de la part de mes voisins et collègues des diverses sociétés de navigation.

J'ose espérer un changement radicalement significatif et, dans l'intervalle, je vous prie de croire, Messieurs les Municipaux, à l'assurance de ma parfaite considération.